

ANALYSE DES CIRCONSTANCES GÉOPOLITIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMORES.

La Nation Comorienne présente des circonstances très sensibles aux changements climatiques. Ce chapitre fait l'objet d'une étude exclusive. Il s'agit avant tout de sa situation géographique. L'archipel des Comores est un pays insulaire et isolé. L'histoire démographique montre que la population comorienne est hétérogène. Elle évolue à un rythme inquiétant, vue la capacité d'accueil des îles et leurs ressources limitées. La société comorienne est confrontée chroniquement à des anomalies et crises politiques. Ces dernières ralentissent le processus de développement durable du pays. Voir une économie fragile.

Section I : Présentation géographique et morphologique de l'archipel des Comores.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à la géographie des îles de la lune. La plupart d'eux sont français. Ainsi VERRIN et BATISTINI ont écrit des grands travaux sur la dite géographie. Dans leur œuvre « géographie des Comores »¹, ils ont étudié la situation géomorphologique de l'archipel. Par conséquent, la position des Comores dans l'océan indien ainsi que son relief sont parfaitement connus

§1. Les aspects géographiques.

L'archipel des Comores est situé à l'entrée Nord du canal de Mozambique entre l'Afrique orientale et Madagascar. Ses coordonnées géographiques indiquent 11°20' et 30°14' de latitude Sud et 43°11' et 45°19' de longitude Est. Il est composé de quatre îles : la Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. Les trois premières forment l'Union des Comores et font l'objet de l'analyse de ce document. Mayotte est restée sous administration française. Les îles sont distantes entre elles d'environ 40 à 80km. L'Union compte une superficie totale de 1862km².

La Grande Comore, l'île la plus étendue, a une superficie de 1142 km². Sa largeur varie de 15 à 24 km. La longueur des côtes mesure 170 km. Sa capitale est Moroni. Anjouan a une forme triangulaire. C'est la deuxième île par sa surface (424 km²). Elle se situe au centre de l'archipel. Sa capitale est Mutsamudu. Mohéli est l'île

¹ Pierre VERRIN et René BATISTINI : « Géographie des Comores », Edition Nathan, Paris, 1984.

la plus petite. Elle a la forme ovale. Elle occupe la position la plus orientale. Sa grande ville est Fomboni.

Figure n°1 : Carte de l'Union des Comores.



Source : <http://www.visoterra.com/2010/guide-comores/carte-plan>

§2. Les aspects morphologiques.

Les îles de l'archipel des Comores sont d'origine volcanique. « Selon le phénomène des points chauds, le volcanisme récent, responsable de la formation de l'archipel, s'est déplacé du sud-est au nord-est donnant naissance aux îles des Comores ».¹ L'île de Mohéli est la plus ancienne. Elle s'est formée il y a environ 1,4 à 3,4 millions d'années. Celle d'Anjouan il ya environ 0,4 à 1,5 millions d'années et celle de la Grande Comore la plus jeune il y a 0,01 à 0,13 millions d'années².

La Grande Comore est constituée de sols perméables peu altérés. Le volcanisme reste actif. En 1977, l'éruption du Karthala a provoqué une coulée de lave qui a traversé le village de Singani au Sud- Ouest de l'île. Elle s'écoule jusqu'à la mer. La dernière éruption du volcan, en 1991, s'est limitée à la caldeira. L'île possède deux massifs montagneux : le Karthala et la Grille. Le mont Karthala est le massif culminant de l'île. Il s'élève à 2361m d'altitude. Ces deux massifs sont reliés par le col de Dibwani. Ce dernier constitue un passage à une altitude de 500m. Le plateau de Mbadjini, dans le Sud, constitue la partie la plus ancienne de l'île.

¹ Pierre VERRIN et René BATISTINI « géographie des Comores » Edition Nathan, Paris, 1984, p.38

² Idem, page 39.

Anjouan avec son volcanisme ancien est constituée de sols d'origine basaltique, argilo limoneux et fragiles. Son relief est très accidenté. C'est une île très montagneuse aux pentes fortes. Des rivières y ont creusé des ravines étroites et profondes. Les cirques ont des parois abruptes. Ils sont séparés par des crêtes. Le point le plus culminant de l'île est le mont Ntringui. Il s'élève à 1595m d'altitude. L'étroite zone côtière ne possède que quelques plaines.

Enfin, Mohéli, qui est le résultat d'un volcanisme très ancien, possède des sols argileux, limoneux, fertiles et souvent imperméables. Elle est la moins élevée de l'archipel. Son point culminant est le mont Mlédjelé (790m). Son relief est très accidenté. Des vallées sont profondément encaissées. Elles sont creusées par des nombreuses petites rivières. L'île est bordée par un plateau corallien de 10 à 60 m de profondeur et comprend au Sud, huit îlots montagneux.

§ 3. Le climat.¹

Le climat des Comores est de type tropical humide. Le pays est successivement balayé par les alizés du Sud-est et la mousson du Nord-ouest. Les alizés entraînent une saison relativement plus sèche et fraîche de mai à octobre. La mousson apporte la saison des pluies, chaude et humide de novembre à avril. Elle revêt parfois un caractère cyclonique. Les contrastes locaux sont importants. On note la présence de nombreux microclimats. La saison chaude se caractérise par une chaleur humide, des orages assez fréquents et quelques épisodes fortement perturbés dus à la présence de dépressions tropicales à proximité de l'archipel.

A. Les températures.

En zone côtière la température moyenne est de l'ordre de 25,4°C. Les maxima varient entre 26 et 27°C. Les minima oscillent autour de 23°C pendant la saison chaude. La saison fraîche intervient du début juin à la fin septembre, basse altitude, les températures moyennes sont de 23 à 24°C. Les maxima restent élevés à 27°C. Les températures minimales accusent une baisse de 2 à 3 par rapport à celles de la saison chaude.

B. Les précipitations.

La pluviométrie annuelle moyenne dépasse les 1000 mm sur l'ensemble des îles.

¹ Ministère de la production et de l'Environnement « Profil environnemental de l'Union des Comores », 2008, page 18.

En Grande Comore, elle varie de 1398 mm à 5888 mm. A Anjouan, la moyenne varie entre 1371 mm à 3000 mm. A Mohéli, les précipitations avoisinent les 2500 mm. Voici sous forme tableau le relevé des températures et des précipitations dans la ville de Moroni en 2009.

Tableau n°I : Températures et précipitations à Moroni.

Mois	Températures en °c	Précipitations en mm
Janvier	27	315
Février	27	306
Mars	27	285
Avril	26	309
Mai	25	265
Juin	24	249
Juillet	23	235
Aout	23	166
Septembre	24	76
Octobre	25	133
Novembre	26	102
Décembre	27	202

Source : Direction Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie des Comores, 2009.

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les mois les plus chauds sont marqués par les fortes précipitations. Par contre, pendant les périodes fraîches les précipitations sont faibles. Ce résultat concrétise la qualification des aléas climatiques cités ci-avant.

Malgré ces observations optimistes, le climat des Comores a changé durant ces dernières années. Des températures exceptionnelles peuvent atteindre jusqu'à 30°C. Des débits importants d'eau de pluie tombent dans certaines régions et accélèrent le phénomène d'érosion hydrique. Une des raisons qui accentue le ralentissement du développement agricole.

Section II : La situation démographique des Comores.

L'histoire du peuplement montre que la population comorienne est mixte et multiraciale. C'est un mélange d'Européens, d'Africains(Bantous), d'Arabes(Chiraziens) et de Malgaches¹. Les noirs sont venus aux Comores en tant qu'esclaves. Les Arabes étaient des voyageurs marchands en provenance du Golf Persique. Les Européens croisaient les Comores en routes des indes. Pour

¹ Muhssini EL BARWANE « Histoire et actualité de l'Océan Indien », [www.comoroyatru.com/histoire des comores.ws](http://www.comoroyatru.com/histoire-des-comores.ws).2011.

différentes raisons (commerciale, culturelle,...), ces peuples se sont mixés et forment la population comorienne.

§ 1. Etude de la population.

L'étude d'une population porte essentiellement sur sa dynamique, ses mouvements, ses structures et ses théories¹. Voici ci-dessous une étude exclusive de la population comorienne sous forme tableau.

Tableau n°II : Profil démographique des Comores.

Population totale	572.000 habitants
Taux de croissance	2,7%
Taux de mortalité	12,5 ⁰ / ₀₀
Indice synthétique de fécondité	7
Ratio homme par 100	49%
Ratio femme par 100	51%
Densité moyenne	318 hab./km ²
Population urbaine	30%
Population rurale	70%
Population zone côtière	65%
Population résidente à l'extérieur	35%
Espérance de vie à la naissance	56,5 ans

Source : Commissariat Général du Plan « Statistique du profil démographique des Comores, 2002.

D'après les résultats du tableau, la population comorienne est estimée à 572000 habitants en 2002. Le taux de croissance 2,7% laisse les Comores parmi les pays de la région dont le taux d'accroissement naturel est le plus élevé. Les femmes dominent en nombre à un écart de 2% par rapport aux hommes.

Le taux de mortalité est plus élevé. C'est une population jeune. La densité moyenne de 318 habitants est importante, raison par laquelle les Comores font partie des pays les plus denses de l'Afrique. Cette densité varie d'une île à l'autre. En 2002, elle est estimée à 199hab/km² à Mohéli, 571 hab. /km² à Anjouan et 240 hab. /km² en Grande Comore. Par conséquent, Anjouan est l'île la plus dense de l'archipel. Les milieux ruraux sont plus peuplés que les résidences urbaines. La femme comorienne demeure un moulin à enfants en raison de 7 enfants par femme comme indice synthétique de fécondité.

¹ Gabriel RANDRIAMAHEFA « Cours de démographie », 2^{ème} année économie, Université de Toamasina, 2006.

La diaspora comorienne n'est pas négligeable. Un tiers de la population comorienne vit à l'étranger, principalement en France. Elle contribue énormément à la demande des ruraux. C'est un pays à forte émigration.

Les zones côtières très sensibles au changement climatique portent le fardeau de 2/3 de la population des îles. L'espérance de vie étant le nombre d'années que vivrait une personne si elle connaît, tout au long de sa vie, les conditions de mortalité du moment, paraît moyenne. Ceci explique le caractère de transition sanitaire aux Comores.

§ 2. Evolution de la population comorienne.

Lorsqu' une grandeur y_0 varie à un taux constant r pendant plusieurs périodes, alors sa valeur à l'instant t est donnée par la formule :

$$y_t = y_0 (1+r)^t.^1$$

En supposant que la population comorienne augmente à un taux constant de 2,7%, elle serait estimée à 2054836 habitants en 2050. La densité moyenne serait de 1103 hab. /km². Dans ce cas-là, la situation paraîtrait très critique. Voici ci-dessous un tableau concluant l'évolution de la population à l'horizon 2050.

Tableau n°III : Augmentation de la population comorienne (2002 à 2050).

Années	Population totale	hommes	femmes
2002	572.000	280.280	291.720
2010	707.879	346.861	361.018
2020	923.983	452.751	471.231
2030	1.206.058	590.968	615.089
2040	1.572.647	771.381	802.865
2050	2.054.836	1.006.871	1.047.966

Source : Selon nos propres calculs à base des données du tableau n°II

La progression de la population est trop rapide. La réalité de 2008 semble affirmative. Selon le recensement effectué en 2008, la population est affichée à 731775 habitants.² Ce chiffre observé, comparé au chiffre ajusté de 2010, montre que la population a évolué à un taux supérieur à 2,7%. Ce taux noté I est tel que :

$$I = \left(\frac{731775}{572000}\right)^{1/6} - 1 = 4,2\%$$

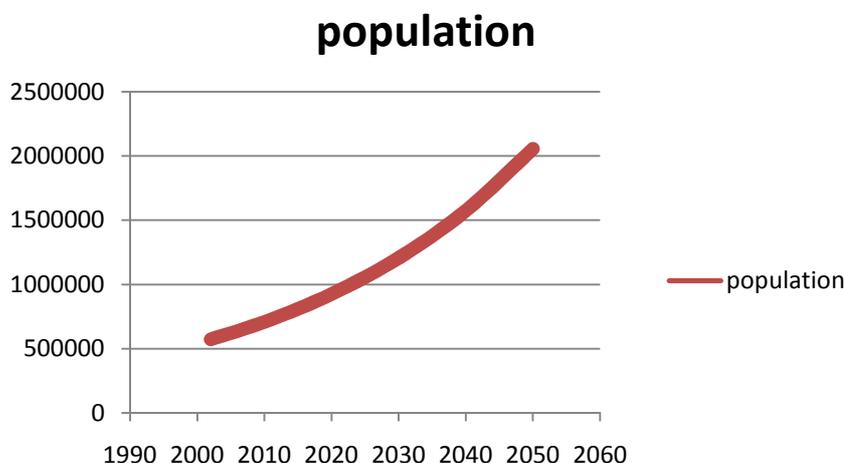
Cette situation n'est pas du tout optimiste. C'est l'équivalent d'un feu rouge. Ceci semble confirmer les résultats du tableau n°II sur le fait que la population

¹ Gatién HORACE, « cours de croissance et fluctuation », 3^{ème} année économie, Université de Toamasina, 2007.

² Annuaire des Comores, Direction Nationale de recensement, 2008 p.31

pourrait même dépasser 2.054.836 habitants en 2050 si on ne réagit pas dès maintenant.

Graphique n° 1 : Evolution de la population totale à l'horizon 2050.



Source : Illustration du tableau n°II.

Ce fort accroissement de la population a un impact très significatif sur l'occupation des sols et des ressources naturelles. Le développement viable d'un pays passe par le contrôle de sa croissance démographique. La croissance rapide de la population entraîne une pression alarmante sur les écosystèmes. Des signes de dégradation sont déjà visibles aux Comores. L'évolution très rapide engendre des distorsions dans l'utilisation des ressources. Elle limite l'épargne et gonfle la part de la consommation dans l'économie. L'amélioration du niveau de vie se ralentit par l'obligation de procurer nourriture, logements, combustibles et services sociaux à une main d'œuvre sous utilisée.

§ 3. Histoire politique des Comores.¹

Les Comores ont accédé à l'indépendance en 1975 et forment la République Fédérale Islamique des Comores. L'indépendance fut proclamée unilatérale. Les Comores nationalisèrent les avoirs de l'Etat français dans le territoire et expulsèrent leurs fonctionnaires et techniciens. Cette manœuvre comorienne attira le mécontentement de la République Française. De ce fait, la France suspendit toute aide en provenance de son pays. Par conséquent, les Comores nouvellement indépendantes se trouvent enfoncer dans des troubles socio-économiques. Le

¹ CRESOI (Centre de Recherche sur les Sociétés de l'Océan Indien) des Comores « Bréviaire sur l'Histoire Politique des Comores », 2008.

premier président de la république fut Ahmed Abdallah. Après un an de pouvoir, Abdallah tomba dans les mains du mercenariat européen de Bob Denard, qui le délogea du pouvoir. Ainsi le prince Saïd Mohamed Jaffar dirigea le pays quelques mois.

En 1976, le révolutionnaire Ali Soilihi eut le pouvoir. Il blâma toutes les politiques capitalistes de l'ancien régime colonial et renforça les relations communistes avec la Chine. Il proclama les Comores une république socialiste démocratique et laïque. Ali Soilihi écarta tout danger contre sa révolution en éliminant toute trace d'une partie opposante. Le jeune révolutionnaire projeta un programme quinquennal de développement agricole. Malheureusement, Ali fut assassiné par Bob deux ans après et son rêve ne se réalisa pas. Le Coup d'Etat a été préparé par l'ex-président Abdallah qui était en exil à Paris. Content, Abdallah regagna les Comores et les dirigea sous la garde de ses mercenaires blancs. En 1989, Bob Denard assassina Abdallah (sous la recommandation express du Quai d'Orsay) et quitta le pays un certain temps.

En 1990, les Comores ont organisé pour la première fois des élections présidentielles démocratiques, libres et transparentes. Saïd Mohamed Djohar remporta les élections et régna quatre ans. En tout ce temps, rien ne changea aux Comores et la situation socio-économique se détériora de plus en plus, raison par laquelle le FMI et la Banque Mondiale réclamèrent la dévaluation de la monnaie comorienne en 1994 afin de soutenir la croissance économique.

En 1995, Djohar fut renversé par un coup d'Etat mi-comorien mi-français et fut ramené en Europe. Une médiation française avec Djohar accorda à celui-ci la fonction du président symbolique jusqu'aux nouvelles élections organisées en 1996. Mohamed Taki Abdoukarime fut élu président de la république. Il ne gouverna le pays qu'un an et demi alors qu'un mouvement séparatiste surgit à Anjouan en 1997. C'était le Mouvement Populaire Anjouanais(MPA) chapeauté par le Foundi Abdallah Ibrahim. Le gouvernement central envoya des troupes militaires à Anjouan espérant rétablir l'ordre. Ce coup de force fut un échec et la situation se dégénéra. Le 11 août 1997, le MPA proclama l'indépendance de l'île d'Anjouan et fonda un gouvernement parallèle. Taki mourut en novembre 1998 pendant que Tadjidine Ben Said Massoundi assura l'intérim.

En 1999, le colonel Azali Assoumani s'empara du pouvoir par la force. Par la suite, des assises nationales s'organisèrent sollicitant les éventuelles négociations vers une réconciliation nationale. La plus importante fut le sommet de Fomboni, mère d'un accord cadre : les accords de Fomboni. Le sommet vit le jour en 2001 et eut raison à une nouvelle constitution pour l'union des Comores. L'union reconnut l'autonomie des îles et instaura des nouvelles politiques de gouvernance. La paix se brisa lorsque le colonel Mohamed Bacar président d'Anjouan, par mécontentement, refusa de coopérer avec les autorités centrales et isola l'île en dehors du contrôle du pouvoir central. Le président de l'union Mohamed Aballah Ahmed Sambi qualifia son acte de rébellion et décréta la répression en 2008 à Anjouan. L'armée Nationale de Développement (AND) soutenue par l'Union Africaine rapporta une large victoire et réintégra enfin Anjouan dans l'Union.

Section III : Les caractéristiques socio-économiques.

Le pays Comores connaît un Indicateur de Développement Humain (IDH) d'une valeur de 0,561¹ en 2006 ; Ce chiffre place les Comores au rang 134^e sur 177 pays reconnus. Le revenu par habitant est estimé à 465\$ en 2005. Un tel revenu inclut le pays dans le champ des nations les moins avancées et pauvres. En 2005, 60% de la population vit dans la pauvreté. Le PIB en valeur est estimé en 2008 à 564,0² millions \$US avec un taux de croissance de 1,27% et un taux d'inflation de 2,00%. Entre autre l'économie nationale est caractérisée par un petit marché interne, une faible capacité institutionnelle, une base d'exploitation étroite et des ressources naturelles limitées. Ces caractéristiques fondamentales la rendent particulièrement vulnérable aux chocs externes en la laissant souffrante et fragile. Cependant, la fragilité de l'économie s'explique par :

- ❖ un caractère à vocation dualiste ;
- ❖ une déficience commerciale chronique ;
- ❖ un secteur secondaire marginal ;
- ❖ un secteur tertiaire défaillant et un lourd endettement.

§ 1. Le dualisme économique.

L'économie est dominée par l'agriculture face à une défaillance du secteur industriel, se trouvant fort marginalisé.

¹ PNUD, rapport sur l'Indice de Développement Humain des pays pauvres, bureau de Moroni, Comores, 2009

² Commissariat General au Plan, Structure du PIB, 2008.

Cette première est centrée sur le secteur primaire. « L'agriculture contribue jusqu'à 40% du PIB et emploie environ 80% de la population active. Elle procure la quasi-totalité des exportations. Celles-là correspondent à 98% des devises. Elle fournit moins de 60% de la diète alimentaire »¹.

Ce secteur est soutenu par des activités de pêche et d'élevage dont l'importance dans l'économie demeure significative. Les pratiques agricoles connaissent des techniques rudimentaires et des systèmes agricoles traditionnels.

A. Les systèmes agricoles aux Comores.

La complexité des sols et la multitude de microclimats ont saisi à une forte diversité de la végétation naturelle. Cette végétation couvrait la totalité des îles et favorisait l'agriculture avant les années 80. Seulement, au cours de ces deux dernières décennies du XX^{ème} siècle, l'archipel a été soumis à des activités agricoles plus intenses et inadaptées à cause de la demande d'une population galopante et consommatrice. Presque toutes les forêts, les plaines côtières et d'altitude ont été défrichées au profit de l'agriculture.

Etant donné « qu'un système de culture correspond à l'orientation de l'exploitation en matière de culture et est reconnu par l'importance relative des diverses cultures dans l'exploitation »², l'agriculture comorienne connaît quatre systèmes de cultures.

1-La monoculture de rente.

Il s'agit de plantations typiques d'arbres de rentes tels les cocotiers, girofliers, ylang-ylang et vanille. Une grande partie de cette plantation est héritée des temps coloniaux. Elle est réservée principalement à l'exportation. Les plantations de cocotiers se concentrent à Mohéli. Celles de girofles et d'ylang-ylang sont abondantes à Anjouan et celles de la vanille en Grande Comore.

Au cours des années 90, les revenus tirés de l'exploitation des principales cultures dites de rente ont diminué du fait de la concurrence sur les marchés internationaux.

Entre temps, une reprise s'est amorcée au cours de la campagne agricole de 2001- 2002. La rente a connu une augmentation quantitative en valeur de la vanille

¹ Commissariat Général au Plan des Comores, « Structure du PIB et indicateurs macro-économiques » 2005.

² Seth RATOVOSON, « Cours d'Economie Rurale », 3^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2007.

et du girofle. Cependant, l'augmentation des quantités exportées ne se traduit pas en augmentation proportionnelle des recettes à cause d'une chute des prix relatifs d'après les analyses de la chambre des commerces. Par exemple, « en 2002, les Comores ont exporté 161,8 tonnes de vanille contre 96,4 tonnes en 2001. La variation en quantité est de 77 %. Les recettes enregistrées ont passé de 1035 million de FC en 2001 à 1119 million de FC en 2002, soit une amélioration de 8,1 % seulement du revenu »¹

Aujourd'hui cette filière est l'une des mieux structurées et répondent aux normes internationales². Pendant la période de campagne, la quantité de girofle exportée avait presque doublée. Elle passe de 892,3 tonnes à 1582 tonnes. « Malgré la baisse des cours en 2003, la valeur des exportations de girofle a augmentée de 75 % en un an (2,8 milliards de FC en 2004, contre 1,6 milliards en 2003) »³. De son surnom île au parfum, Anjouan fait la différence de 2/3 de la production d'essence d'ylang-ylang aux Comores chaque année. Elle contribue jusqu'à 2250 kg de fleurs. En 2006, la production l'essence d'ylang-ylang est estimée à 83 tonnes (soit une variation de 69,4 %) par rapport à l'année 2004(49tonnes).

2- Les cultures vivrières de plein champ.

Ce sont des cultures annuelles consacrées généralement en grande partie à l'autoconsommation. Ces cultures se succèdent d'année en année sur la même parcelle souvent sans jachère. La parcelle est labourée à la houe. Les adventices et les résidus de culture sont brûlés. Plusieurs cultures sont associées sur la même parcelle selon des associations typiques telles le riz pluvial et l'ambre vade (cajanuscajan) ; le maïs, l'arachide et ambrevade ; le taro (ceocasiaesculenta), le manioc (manihocesculenta) et la patate douce.

Cet écosystème agricole est très courant dans les zones d'altitude des îles de Mohéli et d'Anjouan, se situant au-dessus de 600m d'altitude. L'augmentation des besoins alimentaires de la population entraîne une extension de ce type de système. Les terres cultivées annuellement et sans apport de matière organique, s'épuisent et deviennent vulnérables à l'érosion hydrique. Il en résulte une baisse des rendements

¹ Estimation de la banque centrale des Comores, juillet 2002.

² FMI et Banque mondiale, rapport d'avancement sur les produits vanilliers, 2009.

³Chambre de Commerce des Comores, bulletin n°17, 2005.

qui incitent les agriculteurs à chercher de nouvelles parcelles au détriment des forêts d'altitude.

Tableau n°IV : Evolution des principaux produits vivriers aux Comores.

Produits en tonnes	Année 2000(a)	Année 2006(b)	Année 2009 (c)
Bananes	53.770	57.000	43.000
Manioc	32.820	50.000	42.800
Patate douce	1.250	n.d*	n.d
Riz	3.060	17.000	16.500
Maïs	3.620	4.000	9.200
Ambrevades	7.130	n.d	n.d

Sources : (a) estimation de la Banque Mondiale, 2000.(b) ministère de l'agriculture, recensement de l'agriculture, 2006.(c) ministère de l'agriculture, recensement générale de l'agriculture, 2009.

* n.d = non défini

Les résultats du tableau montrent que la production de(banane, manioc, riz) a augmenté entre 2000 et 2006. Elle a diminué par contre entre 2006 et 2009. Seul la production du maïs connaît une progression continue jusqu'en 2009.

3-L'agroforesterie traditionnelle.

Ce système associe dans la même parcelle les cultures vivrières herbacées, les cultures commerciales arbustives, les arbres fruitiers et les arbres forestiers. Les cultures s'étagent sur plusieurs strates. La densité des arbres varie entre 50 à 250 arbres par hectare. Selon le niveau d'altitude, on trouve des graminées, fougères et des buissons qui couvrent le sol. Par niveau de strate, on retrouve des agrumes, le cacao, le café, des manguiers, arbres à pain, jacquiers et souvent la vanille. C'est un système très stable caractérisé par une couverture permanente du sol et une bonne valorisation de l'espèce au niveau de la parcelle. Il pourvoit aux besoins en bois et en produits agricoles.

Tableau n°V : Estimation de l'occupation de l'agro foresterie aux Comores.

Îles	Hectares	% (par île)
Grande Comore	17.446	17,26
Anjouan	13.428	31,67
Mohéli	7.741	36,69
Total	38.615	

Source : AGRAR-UNDHY-DROTECHNIK, RFIC, 1987.

Le tableau montre que la Grande Comore emploie plus de parcelle en faveur du système par rapport aux autres îles sœurs. Seulement en pourcentage du territoire insulaire, Mohéli sacrifie plus de terrain en sa faveur.

4- La culture sous forêts naturelles.

Ce modèle de culture consiste à introduire à l'intérieur de la forêt des cultures vivrières. Stable au départ, le système évolue vers une élimination progressive des arbres sous l'effet de la pression démographique. Il compte trois étages. Un étage supérieur d'arbres forestiers (8 à 15 m), couvre 60% du sol. Une plantation de bananeraie souvent constitue l'étage secondaire. Une végétation dense de buisson et de taro forme l'étage inférieur. De nombreuses espèces forestières dont certaines sont endémiques, se trouvent associées à ce système. Malgré sa grande stabilité, les abus de recherche de nouvelles parcelles défavorisent l'équilibre systémique et menacent pour le cas échéant à Anjouan les réserves forestières.

Pourvus les efforts déployés au secteur primaire, l'agriculture comorienne reste toujours à son état embryonnaire et se heurte à de nombreuses difficultés :

- ❖ faible compétitivité des produits nationaux ;
- ❖ étroitesse du marché ;
- ❖ vulnérabilité des terres ;
- ❖ érosion massive et défertilisation des sols ; etc....

Le régime foncier est très complexe et demeure un obstacle majeur à la mise en valeur des terres agricoles. L'insécurité foncière dans laquelle se trouvent les agriculteurs, ne les incite pas à mobiliser des ressources considérables pour aménager les parcelles. Elle empêche finalement l'intervention de la technologie verte aux modes d'exploitations agricoles. Pour son développement futur, l'agriculture comorienne a besoins d'un appui foncier, financier et technique.

B. La pêche.

Généralement, la pêche comorienne est traditionnelle, artisanale et côtière. Elle se pratique au moyen de pirogues. Les pêcheurs organisent leurs propres zones réservées. Les techniques de pêche sont primitives et peu diversifiées. Des tricheurs utilisent souvent des dynamites et une espèce de poison (*Tephrosia candida*) malgré que cela soit interdit. La pêche côtière mène une forte pression sur les ressources démersales.

En effet, des embarcations en fibres ont été introduites par divers projets de développement. Ces embarcations motorisées permettent l'exploitation des ressources pélagiques et la réduction de la pression sur les espèces demersales côtières. En 2002, on a estimé le nombre d'embarcation à 4500 unités dont 1500 motorisées. La production halieutique aux Comores est évaluée à « 15.300 tonnes en 2002 contre 14.000 tonnes en 2001 et 13200 en 2000 »¹. Elle passe à 27.210 tonnes en 2009. Elle a presque doublé en 7 ans.

Les estimations des ressources aquatiques et prises effectuées montrent qu'il existe un potentiel halieutique sous exploité, notamment au niveau pélagique. Le plateau continental riche en poisson est étroit, mais la Zone Economique Exclusive(ZEE) couvre 160.000km². Les Comores ont passé des accords avec l'Union Européenne pour obtenir le droit de pêcher dans la ZEE (Zone Economique Exclusives).

Les ressources de cette zone ont été pillées par des navires hauturiers étrangers. L'armateur ne peut pêcher à l'intérieur de 10 miles marins autour de chaque île ni dans un rayon de 3 miles autour des Dispositifs de Concentration de Poissons(DCP). « L'Etat comorien a pu ainsi récupérer en 2004, plus de 200.000€ qui ont permis à :

- ❖ 60% de moderniser la pêche et former les pêcheurs ;
- ❖ 25% à défendre les intérêts comoriens liés à la pêche ;
- ❖ 15% à la recherche scientifique sur la pêche et l'appui aux structures de surveillance »².

Par ailleurs, malgré que cela soit, le développement du secteur connaît des contraintes :

- ❖ manque de moyens de conservation adaptés (chalutiers, entrepôts frigorifiques) ;
- ❖ faible niveau de technicité et insuffisance d'équipements de la pêche artisanale ;
- ❖ manque de circuits fiables tant pour les distributions des intrants de la pêche que les pièces de rechange ;

¹ Ministère de la Production et de l'agriculture, service de la pêche, bureau de Moroni, 2002.

² Idem, 2004.

❖ absence d'investissement local pour la pêche industrielle et semi-industrielle.

Toutefois, pourvu qu'elles n'exportent pas de poissons, actuellement les Comores s'autossuffisent presque en matière de poissons.

C. L'élevage.

L'élevage aux Comores est une occupation relativement marginale dans les activités économiques. On y fait essentiellement l'élevage de bovins, caprins, ovins et volaille. Selon le service de l'élevage (bureau de Moroni), en 1999, la production a été estimée à « 43.200 bovins, 172.000 caprins, 18.000 ovins, 160.050 unités avicoles »¹.

Une décennie après, c'est-à-dire en 2009, « elle est estimée à 153.00 bovins, 100.100 caprins, 19.000 ovins et 200.000 unités avicoles »². L'élevage de bovins se pratique de manière extensive, au piquet et souvent associée à l'agriculture. Le pâturage naturel est très réduit. Il occupe 20000 hectares en Grande Comore, 8000 hectares à Anjouan et 6000 hectares à Mohéli.

Les caprins et les ovins sont souvent élevés à proximité des habitations ou laissés en divagation dans les zones agricoles. La production locale de viande est insuffisante pour satisfaire la demande. Les importations annuelles de viande avoisinent les 200 tonnes pour une valeur de 2 milliards³ de francs comoriens. En matière d'aviculture semi-intensive, les résultats sont probants alors que la demande est forte.

En 1991, le nombre d'éleveurs était de 150 aviculteurs pour l'ensemble des îles. Ces derniers temps, ce nombre amaigrit ainsi que la production par la suite d'une insuffisance d'approvisionnement en provendes.

Enfin, pour améliorer les techniques de production et réduire par conséquent les importations alourdissant le déficit commercial, les autorités comoriennes ont mis en place plusieurs programmes. Le Programme d'Appui au Développement de l'Élevage aux Comores(PADEC), géré conjointement par l'Association Comorienne des Techniciens et Infirmiers Vétérinaires(ACTIV), et les Vétérinaires Sans Frontières Belges(VSTB), a effectué une campagne de vaccination contre les

¹ Ministère de la Production et de l'agriculture, service de l'élevage, bureau de Moroni, 1999.

² Ministère de la Production et de l'agriculture, service de l'élevage, bureau de Moroni, 2009

³ Idem, 2009.

maladies du charbon symptomatique et le Newcastle. La campagne est couronnée de succès grâce à l'appui financier de la FAO (Food Agricultural Organization).

§ 2. Le secteur secondaire défaillant.

L'industrie comorienne est essentiellement traditionnelle. Elle se consacre généralement à la distillation des huiles essentielles d'ylang-ylang et du conditionnement de la vanille. Les autres activités industrielles restent toujours dans le cadre informel. On compte principalement à part l'usine de coca-cola et de cocasserie qui sont en position formelle, les ateliers de bijouteries, l'artisanat de fabrication des pirogues et arts comoriens.

Ces dernières années, le secteur industriel a connu une légère amélioration. Il s'agit de l'émergence des nouvelles sociétés souhaitant valoriser l'industrie de transformation. Aujourd'hui on connaît la société « Karthala » de fabrication d'eau douce de mine en Grande Comore, les sociétés de fabrication de matelas et parfum à Anjouan. Sous l'influence des investissements étrangers, les initiatives nationales et internationales sourient à l'industrie comorienne dans le domaine de l'énergie et de la pêche. Malgré les multiples progrès de développement sur le secteur secondaire, celui-ci reste toujours défaillant et trop en retard. La demande des produits industriels évolue à un rythme exponentiel alors que l'offre nationale n'arrive pas à satisfaire presque la quasi-totalité de cette requête.

§ 3. Le secteur tertiaire défavorisé.

Le secteur tertiaire est dominé par le commerce des biens importés, les allocations de services et le tourisme. Ce dernier présente plusieurs contraintes structurelles (conditions aéroportuaires vétustes, liaisons inter- îles inadaptées...). Sur le plan des services internes, l'offre d'hébergement est insuffisante, le personnel hôtelier n'est pas assez qualifié. Ces contraintes font que les Comores n'accueillent que quelques dizaines de milliers de visiteurs par an.

Par ailleurs, les principaux acteurs et les institutions chargées du tourisme aux Comores sont défaillants. La Direction Général du Tourisme(DGT) ne dispose pas de moyens matériels et humains. Des projets financés par des bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne (Programme Régional de Développement du Tourisme dans l'Océan Indien) n'apportent pas au pays les résultats escomptés. Malgré une évolution au cours de cette dernière décennie (hausse de l'offre hôtelière,

augmentation des liaisons aérienne...), l'activité touristique ne génère pas les retombées économiques attendues. Certes, plusieurs emplois ont été créés grâce au tourisme, mais ces chiffres restent en deca des potentialités touristiques du pays.

En effet, les Comores disposent des atouts du patrimoine culturel et naturel importants et qui demeurent inexploités. Ainsi, il a été recensé 45 sites d'intérêts touristiques, dont la plupart sont des sites balnéaires. La biodiversité comorienne est peu étudiée et pourtant le pays est à la fois un jardin botanique et un aquarium tropical. Plus d'une centaine d'espèces d'orchidées est recensée et une faune comportant des espèces remarquables¹.

Conscient des potentialités que représente le tourisme dans le développement économique du pays, plusieurs stratégies ont été adoptées par les autorités compétentes. Mais en réalité, le chemin est encore long surtout avec la nouvelle menace émergente : le changement climatique. L'objectif qui a été fixé, il y a 10ans (atteindre les 3000 lits à la veille de 2010) n'a pas été affiché. Preuve par laquelle, la mobilisation supplémentaire de forces techniques, financières et stratégiques semble souhaitable.

§ 4. Le déficit commercial aux Comores.

La balance commerciale comorienne a été toujours déficitaire depuis les années 80 jusqu'à nos jours. Ce déficit s'explique par une forte variation des importations par rapport aux exportations. Les exportations sont basées principalement sur les produits de rente que sont la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Les importations sont essentiellement composées de produits de consommations courantes.

A- Les exportations.

Les exportations ont connu trois périodes d'évolution significatives entre 1996 et 2006. La première période (1996 à 1999) a été caractérisée par une augmentation progressive de la valeur nominale des exportations. « Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 142 tonnes pour la vanille et 1042 tonnes pour le girofle »². La deuxième période s'étale de 2000 à 2003. Elle a été marquée par une forte augmentation de la valeur des exportations. Celle-ci était imputable à une

¹ Banque Mondiale, rapport sur le tourisme, environnement et infrastructures, Comores, 1996.

² Estimation de la Banque de France, rapport zone franc, 2006.

hausse des cours de la vanille et girofle, due notamment à la réduction de l'offre mondiale. Cette diminution de l'offre était due au passage des cyclones à Madagascar et des incendies en Indonésie. Ces incidents ont entraîné la destruction de plusieurs plantations dans ces dits pays. « Les quantités moyennes exportées aux Comores à cette période, se sont élevées à 109 tonnes pour la vanille et 1721 tonnes pour le girofle ».¹ La troisième période (2004 – 2006) a été caractérisée par une chute des exportations, en liaison avec le retour des cours internationaux. Ce recul des cours est accompagné d'un effondrement de la production intérieure. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 56 tonnes pour la vanille et à 1055 tonnes pour le girofle.

B. Les importations.

La faiblesse du tissu économique comorien a renforcé la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur. Elle a entraîné une forte croissance des importations, notamment les produits alimentaires et les biens d'équipements. Les principaux produits importés aux Comores sont le riz, le sucre, la viande, la farine, les produits laitiers, les produits pétroliers et les matériaux de construction. Les importations de produits de consommation courante ont atteint 4,6 milliards en 2002, tandis que leur part dans le total des importations est de 18% contre 17% pour l'année 2001 et 14% pour l'année 2000.² Les approvisionnements en produits pétroliers et de constructions ont connu une hausse en raison de l'élargissement du parc automobile, l'amélioration de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Cependant leur part dans les importations est passée « de 4,2 milliards de FC en 1999 à 6,3 milliards en 2000 pour s'envoler à 10 milliards en 2002 ».³ La tendance à la hausse des importations est toujours gardée. « Les importations en valeur se chiffrent à 53,042 millions de FC en 2010. Ce qui explique que les besoins à importer aux Comores augmentent de jour en jour »⁴

¹ Estimation de la banque de France, rapport zone franc, 2006

² Estimation de la Direction Générale de l'ONICOR, bureau de Moroni, 2003.

³ Banque Centrale des Comores, rapport sur l'estimation des import-export, 2002.

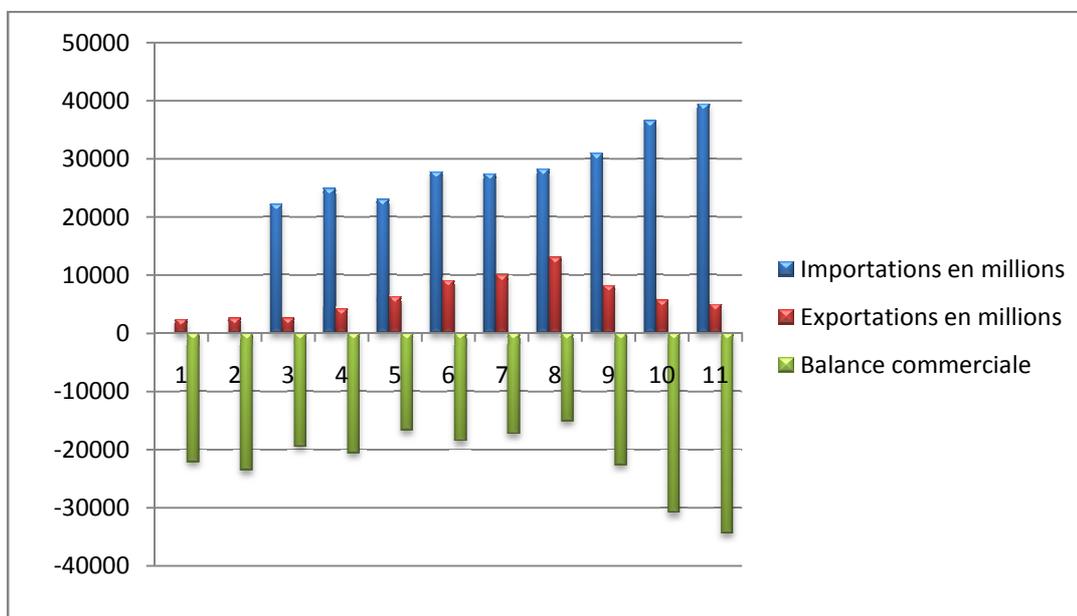
⁴ Banque Centrale des Comores, « estimation des import-export, 2010

Tableau n°VI : Evolution du commerce extérieur des Comores (1996-2006).

Années	Importations en millions	Exportations en millions	Balance commerciale
1996	24.659	2436	-22223
1997	26.270	2630	-23640
1998	22241	2631	-19610
1999	24929	4248	-20681
2000	23085	6309	-16776
2001	27776	9144	-18632
2002	27454	10057	-17397
2003	28275	13082	-15193
2004	30972	8243	-22729
2005	36618	5691	-30927
2006	39509	5025	-34484

Source : Banque Centrale des Comores, évolution du commerce extérieur, estimations de 2007.

Graphique n°II : Evolution du commerce extérieur des Comores.



Source : Illustration du tableau ci-dessus

1FC = 5 Ar en ce jour

On remarque que la balance de paiement comorienne est chroniquement déficitaire durant toutes ces années. Le déficit maximal est atteint en 2006 avec une

valeur de 34,484 milliards de francs comoriens et le minimal en 2003 estimé à 15,193 milliards de francs comoriens.

§ 5. La dette de l'Union des Comores.

Les Comores portent le fardeau insoutenable d'une dette extérieure depuis plus de 20 ans. La dette extérieure comorienne constitue une lourde charge et un handicap sérieux pour le développement économique du pays. Elle trouve l'origine de son extension dans les grands projets d'infrastructures routiers et portuaires des années 80. En 2007, la dette publique extérieure était estimée environ à 280 millions de dollars¹.

Tableau n° VII: Evolutions de la dette extérieure.

Années	Dettes extérieures	Service de la dette (% export)	Rapport dette/population	Dette en % du PIB
1983	74721	8	210480	100
1993	55923	46	117239	75
1994	76663	100	156136	94
1995	74651	103	147532	88
1996	77571	284	148889	88

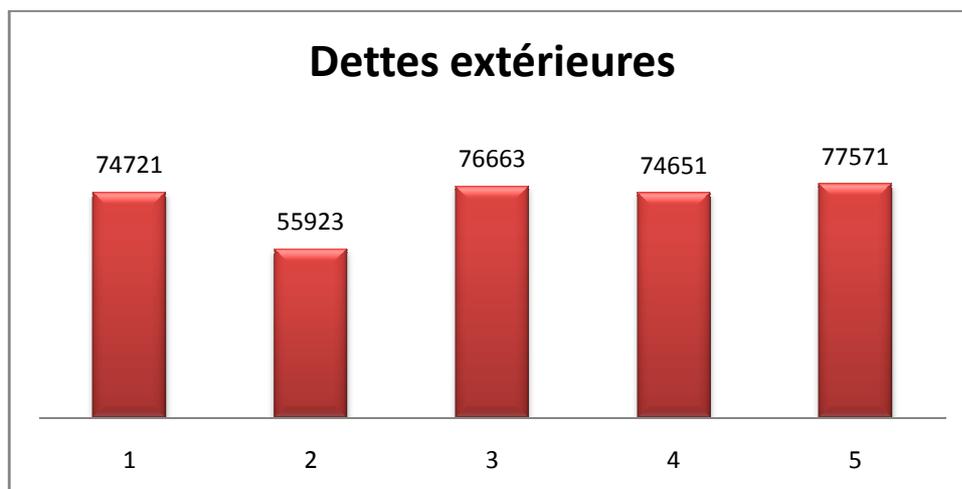
Source : statistique du FMI, dette et développement, août 1998

La dette extérieure en 1983 équivalait la richesse nationale. Pendant cette même année, le poids de la dette sur la population résidente était supérieur au revenu national. La dette par tête était estimée à 210480 FC² et le revenu par tête à 156460 FC d'après le résultat des recensements dettes-pays aux Comores. Autrement dit, même en consacrant la totalité des revenus annuels, la population n'était pas en mesure de rembourser la dette. Le service de la dette en pourcentage des exportations est passé de 8% en 1983 à 284 en 1996. En d'autres termes, les recettes totales d'exportation ne suffisent plus pour honorer le remboursement annuel de la dette.

¹FMI, rapport sur dette et développement, 2007

² Ministère des Finances et du Budget « recensement dettes-pays aux Comores », 1983.

Graphique n°3 : Évolution de la dette extérieure aux Comores (1983-1996).



Source : graphique, tracé à partir des données du tableau n°VII.

Pourvu l'échelonnement perpétuel des échéances vis-à-vis de plusieurs bailleurs de fonds, cause majeure de cet effet boule de neige, les décaissements des fonds en faveur des projets d'investissement ont connu une suspension depuis 1999 jusqu'en 2005, date par laquelle l'Union des Comores a signé un accord avec le FMI. Cet accord vise la mise en place d'un programme d'aide technique de gestion, afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de sa dette extérieure, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés(IPPTE). A partir de cet instant, la porte s'est ouverte à d'autres négociations avec d'autres créanciers des Comores. « Le FMI et l'Association Internationale de Développement (AID) de la Banque Mondiale ont établi que l'Union des Comores a pris les mesures nécessaires pour atteindre le point de décision au titre de l'initiative renforcée en faveur des IPPTE »¹.

Encore, selon les estimations de ces deux institutions internationales, la dette extérieure est passée de 185 millions de dollars en 1990, à 264 millions de dollars en 2008, soit 71% du PIB². Par ailleurs, en cette même année 2008, la Banque Arabe de Développement(BAD) a accordé à l'Union des Comores un mode de remboursement de sa dette estimée à 10,5³ milliards de francs comoriens pendant une durée qui s'étale sur 17 ans. D'après Mbuyamu Matungulu, chef de mission du FMI pour les Comores, le pays a accompli des progrès de réformes politiques et économiques. En dépit d'un contexte difficile, les résultats obtenus dans le cadre

¹ Communiqué de presse n°2010/5 12/PRE, Washington, 29 juin 2010.

² FMI, Déclaration finale de la mission de consultation du FMI au titre de l'article IV pour l'année 2008.

³ Al-watwan, Comores presse, investissement des monarchies du Golfe, 2008, p.5

des programmes ont été quant-même satisfaisants dans l'ensemble. La croissance s'accélère et les autorités comoriennes cherchent à renforcer la stabilité macroéconomique en consolidant les finances publiques et en améliorant leur gestion. Mais la route reste encore longue pour les Comores.

D'après Johannes Zutt, directeur des opérations pour les Comores à la Banque Mondiale, les Comores ont rempli les conditions d'admissibilité à l'allègement de sa dette à titre de l'initiative des IPPTE. Elles lui permettent de bénéficier sous conditions, d'une remise de dette de 144,8 millions de dollars. Les Comores ont été lors de sa déclaration le 36^{ème} pays à atteindre le point de décision, stade auquel le pays peut commencer à recevoir un allègement intérimaire sur le service de leur dette envers l'AID et le FMI. L'allègement de la dette au titre de l'initiative IPPTE atteindra 45,1 millions de dollars pour l'AID et 4,3 millions pour le FMI. Il deviendra irrévocable lorsque le pays aura atteint le point d'achèvement¹. Or, à présent les Comores comptent parmi les trois pays de l'Afrique qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement derrière le Tchad et la Côte d'Ivoire.

¹ <http://www.clubdeparis.org> « club de paris-et- ippte », 2009/..fr.